

Compte-rendu de la visite aux Tattes du 05 décembre 2008

En date du 05 décembre 2008, nous nous sommes rendus aux Tattes afin d'examiner les conditions de logement des réfugiés statutaires qui y ont été placés contre leur gré par l'Hospice général.

Nous avons visité 4 familles toutes suivies par notre service réfugié et placées dans les bâtiments A et H du centre des Tattes.

Ces familles ont toutes des enfants en bas âges et la plupart des personnes rencontrées souffrent de graves problèmes de santé, ce dont l'Hospice est évidemment au courant.

Outre une insalubrité générale, nous avons constaté les éléments suivants :

1. Les familles qui peuvent être jusqu'à 3 ou 4 par étage se partagent une seule cuisine commune qui est équipée de 2 cuisinières en très mauvais état. Dans l'un des appartements visités, seules deux plaques sur huit fonctionnaient pour tout l'étage !
2. Les familles vivent jusqu'à 4 personnes dans deux pièces d'environ 20-22 m² chacune, ce pour un loyer de CHF 600.-.
3. Contrairement à ce qui a toujours été annoncé, les familles de réfugiés placées aux Tattes sont installées dans les mêmes ailes et aux mêmes étages que des jeunes déboutés de l'asile qui sont dans l'attente d'un renvoi. L'atmosphère est ainsi extrêmement pesante et des questions de sécurité évidentes se posent (Il semble n'y avoir la nuit que 2 agents de sécurité pour plus de dix immeubles à surveiller). Des dealers traînent le soir en bas des immeubles et un enfant s'est même fait tirer dessus durant l'été. La vitre de la porte d'entrée, transpercée par la balle, n'a toujours pas été changée, ce aggrave encore le sentiment d'insécurité.
4. La partie douche/toilettes comporte en général des traces de moisissures. Deux douches sur les trois examinées n'ont pas d'eau chaude. Pour doucher les bébés, les locataires ont donc dû acheter des tuyaux et inventer un système permettant d'amener de l'eau depuis le lavabo de la chambre jusqu'à la douche, ce qui empêche naturellement de fermer la porte. Dans l'une des toilettes/douches, il n'y a pas de lumière (n'a jamais fonctionné).
5. De nombreux objets étaient cassés depuis le début et n'ont jamais été réparés où l'on été très tardivement. Par exemple, l'une des familles qui a emménagé à la fin du mois d'octobre a dû attendre 3 semaines dans le froid pour qu'on lui remplace une fenêtre cassée. Dans tous les appartements visités, des stores étaient cassés et ne pouvaient soit plus être remontés où descendus.
6. Une odeur de moisissure règne dans la majeure partie des locaux visités. Les moisissures ont surtout été constatées dans les pièces d'eau (toilettes, douches, buanderies). Des enfants asthmatiques ayant été placés là-bas, leur santé est clairement péjorée par ces moisissures.
7. Une buanderie était inondée et plusieurs des toilettes visitées étaient bouchées, ce qui faisait régner une odeur pestilentielle.

Pour le surplus, nous vous renvoyons aux photos que nous avons prises lors de la visite et qui reflètent bien l'ambiance des locaux.

Anna JANS, Christian DEGUILHEN et Damien CHERVAZ

Nous sommes solidaires.